

Le nouveau rural en Algérie à l'heure des nouvelles technologies et la mutation numérique

التجديد الريفي في الجزائر في عصر التقنيات الجديدة والتحول الرقمي

CHAIB Baghdad¹, KHOUANI Leila²

¹ Université Abou Bakr Belkaid (Tlemcen), chaibbaghdad@yahoo.fr

² Université Abou Bakr Belkaid (Tlemcen), lilas_kh@yahoo.fr

Reçu le: 20/07/2020

Accepté : 29/09/2020

Publié:26/12/2020

Résumé :

La question du développement rural et la nécessité de porter un intérêt primordial aux attentes des populations rurales semblent prendre des dimensions internationales considérables et ascendantes, du fait que les décideurs économiques ont bien compris que la croissance économique ne peut se concrétiser et se réaliser sans une contribution effective et réelle du monde rural, non pas juste par le fait d'une population apte à consommer et épargner, mais surtout une population qui peut s'intégrer et s'investir dans les projets de développement économique aspiré, par le biais d'une offre de la main d'œuvre, des biens et des services, d'une panoplie d'activités économiques dans le sens d'une création d'une valeur ajoutée et de plus-values pour l'intérêt de l'économie nationale. Le nouveau programme, plus connu comme la politique de nouveau rural, se veut plus adhérent et de proximité, et intègre une dimension technique et pratique, à savoir le support informatique pour mieux canaliser et suivre les projets choisis et lancés par les ruraux, avec le soutien et l'appui de l'Etat. Ainsi, notre proposition tentera d'expliquer ce système, ses contours et ses répercussions sur ces zones rurales.

Mots-clés : Ruralité-Algérie-Politique-Renouveau-Systèmes-Informatisation-Technologie

JEL: R58, 038

ملخص:

يبدو أن قضية التنمية الريفية والحاجة إلى الاهتمام الأساسي بتوقعات سكان الريف تتخذ أبعاداً دولية كبيرة وصاعدة ، لأن صانعي القرار الاقتصادي قد فهموا أنه لا يمكن تحقيق النمو الاقتصادي وتحقيقه بدون مساهمة فعالة وحقيقية في العالم الريفي ، ليس فقط من خلال حقيقة أن السكان قادرين على الاستهلاك والادخار ، ولكن بشكل خاص السكان الذين يمكنهم الاندماج والاستثمار في مشاريع التنمية الاقتصادية المرجوة ، من خلال تقدم العمالة والسلع والخدمات ، ومجموعة من الأنشطة الاقتصادية بمعنى خلق قيمة مضافة ومكاسب رأسمالية لصالح الاقتصاد الوطني . يهدف البرنامج الجديد ، المعروف باسم سياسة التجديد الريفي ، إلى أن يكون أكثر التزاماً وأقرب ، ويدمج بعداً تقنياً وعملياً ، ألا وهو دعم تكنولوجيا المعلومات لتوجيه ومراقبة أفضل للمشاريع التي اختارها وأطلقها سكان الريف ، مع دعم الدولة ودعمها. وبالتالي، سيحاول اقتراحنا شرح هذا النظام وخطوطه وانعكاساته على هذه المناطق الريفية

الكلمات المفتاحية: الجزائر سياسة التجديد الأنظمة حوسبة- تقنية.الريف

تصنيفات JEL: R58, 038

1. La politique de nouveau rural en Algérie

¹ Auteur Correspondant: Chaib Baghdad : chaibbaghdad@yahoo.fr

La stratégie de développement rural, conçue sous une forme de renouveau et de proximité, s'est voulue aussi comme une démarche fondée sur l'intégration des actions, ainsi que la mobilisation et participation des acteurs locaux, à travers les projets de proximité de développement rural (les P.P.D.R), relayés ensuite par un autre type de projets (les P.P.D.R.I) en Août 2006.

La mise en place des projets de proximité (les P.P.D.R.I) répond à des axes stratégiques (appelés aussi les thèmes fédérateurs) qui sont au nombre de quatre :

A. Modernisation et/ou réhabilitation des villages et k'sours (amélioration des conditions de vie).

B. Diversification des activités économiques et des revenus.

C. Protection et valorisation des ressources naturelles.

D. Protection et valorisation du patrimoine rural, matériel et immatériel.

Cette nouvelle forme de mise en place des projets, telle qu'étudiée et formulée par les décideurs, exige que d'autres paramètres et facteurs s'impliquent, à l'instar de :

- La participation souhaitée et conseillée des populations rurales.
- Une administration locale qui soit à l'écoute des attentes des ruraux.
- Mise en application des paramètres qui correspondent aux projets à l'instar de l'intégration, complémentarité et cohérence.
- Une coordination et synergie des multiples et différentes interventions.
- Un engagement d'un partenariat actif.
- Elaboration d'un programme de planification et d'aménagement des territoires.
- La nécessité de revoir et réexaminer une relation et une synergie entre les objectifs de l'Etat et ceux de la population rurale locale, dans un souci d'éviter les erreurs du passé et les décisions irréfléchies et incohérentes des pouvoirs publics.

En plus de cela, les P.P.D.R.I bénéficient d'un accompagnement et soutien sur le plan financier, à l'exemple du F.N.R.D.A (Fonds National de Régulation et Développement Agricole), du F.D.R.M.V.T.C (Fonds de Développement Rural et Mise en Valeur des Terres par la Concession), F.O.N.A.L (Fonds National d'Amélioration du Logement rural), dans une idée d'accompagner, dans une phase transitoire et préliminaires, les ménages ruraux dans l'accomplissement de leurs projets, tenant compte des couts et charges y inhérentes et parfois résulta d'un mauvais choix établi.

De ce fait, les grands axes de la politique du renouveau rural s'identifient comme suit :

I. Le renforcement de la sécurité alimentaire.

- II. La réduction des vulnérabilités.
- III. L'instauration d'un mécanisme d'accompagnement et de suivi.
- IV. La mise en confiance du milieu rural sur les disponibilités de l'Etat dans la conduite et la participation dans les projets retenus.
- V. Le développement des espaces ruraux qui soit, plus équilibré, harmonieux, durable et fructueux pour les parties concernées, à savoir les institutions de l'Etat et les ménages ruraux.
- VI. L'émergence des capacités et disponibilités rurales.

En outre, les cinq programmes du renouveau rural se concentrent sur :

- 1) Un programme de protection des bassins -versants de barrages qui porte sur l'application des études réceptionnées définitivement pour 34 bassins- versants sur une superficie de 3,5 millions d'ha localisés au niveau de 25 wilayas et concernent plus de 350 communes d'une population recensée de près de 7 millions d'habitants.
- 2) Le programme de lutte contre la désertification : Il est prévu sur 30 wilayas et 338 communes. Il vise un espace de 2,5 millions d'ha dont 137 000 ha seront traités.
- 3) La réhabilitation et l'extension du patrimoine forestier qui a pour objectif, notamment, l'amélioration de l'état et de la productivité des peuplements forestiers (la réalisation des travaux sylvicoles sur 118 500 Ha et la plantation sur 36 000 ha).
- 4) Le programme de Conservation des Ecosystèmes Naturels : Il est attendu que ce programme touche 52 communes et 35 000 ménages ruraux, le traitement d'un espace sur 188 000 Ha et la création de 17 500 équivalents emplois permanents.
- 5) L'extension de la SAU pour la mise en valeur des terres agricoles : La programmation des projets prévus concernant la mise en valeur par la concession de 230.000 ha.

Il n'est pas dans notre intention de porter un jugement ou établir un bilan après plus d'une décennie du lancement de cette politique, simplement d'insister sur le fait nouveau qui consiste à suivre et évaluer le lancement et la mise en place réelle et effective des projets de proximité par le biais d'un système informatique qui a pour mission de connaître le nombre de projets lancés, leurs emplacements, leurs natures et les initiateurs des projets, pour déterminer, avec précision, le déroulement des programmes et projets définis.

Néanmoins, on peut renforcer ce bref débat par quelques propos, à l'instar de S.A.FERROUKHI et N.BENTERKI (Ferroukhi et Benterki, 2004, page 7) qui pensent que cette politique ne doit pas se limiter à des considérations purement économiques (genre rentabilité, rendement, profits,...) mais à la multiplication des activités au profit des populations rurales, afin de multiplier les opportunités

d'emplois qui sont les seuls garants d'une stabilité souhaitée, mise au point précédente mais qui confirme que les chances de réussite de cette stratégie transite par un sentiment de satisfaction des ruraux concernant leur niveau de vie, les accès aux besoins élémentaires et de base et une atténuation des ennuis et des soucis du monde rural.

Cette nouvelle stratégie peut créer des opportunités et des occasions pour les acteurs locaux (A.M.JOUVE et O.BESSAOUD ,2005, page 5) d'exprimer leurs besoins en termes de projets pour le développement et surtout de dévoiler leurs connaissances et capacités pour le choix des projets qui conviennent le plus à leurs besoins et surtout qui peuvent contribuer dans l'amélioration des conditions de vie du monde rural et créer les mécanismes et mesures adéquates et appropriées pour la question du développement.

Pour sa part, A.DJENNANE (2012) affirme que « les PPDR sont des projets qui sont construits, du moins en théorie, par l'action simultanée de plusieurs acteurs et secteurs économiques. Ce sont des projets fédérateurs, c'est-à-dire des actions désignées sous le terme de programmes qui poursuivent des objectifs fixés par l'Etat et à atteindre en milieu rural ».

Le ministère lui-même considère cette initiative comme une première dans ce pays, du fait que certains critères et normes internationales sont insérées dans les projets indiqués, comme les approches participatives, la démocratie participative, la décentralisation et la délégation des pouvoirs et des décisions, les stratégies internes et exclusivement orientés vers les zones rurales, et surtout une nouveau état d'esprit dans la gestion et le management des projets désignés.

Certes, des réserves et même des critiques ont fusé dès le lancement de cette politique, mais cela constitue un autre sujet pour le débat, du fait qu'on tentera de se concentrer sur cette nouvelle démarche liée aux nouvelles technologies.

2. Les TIC dans le renouveau rural

La montée en puissance des nouvelles technologies et les innovations créatives au niveau de la sphère internationale et mondiale a permis une instauration de nouvelles règles et principes de management, dans un souci de mieux profiter de cette aubaine technologique et les avantages procurés dans ce sens.

A l'instar d'autres Etats, le gouvernement algérien s'est bien saisi de cette opportunité pour élaborer la politique de renouveau rural dans un cadre bien

sophistiqué et basé sur les bienfaits de la technologie, notamment dans la construction et la mise en place des projets de proximité, sachant que ces derniers sont éparpillés et répartis à travers le territoire national, connu pour sa grande superficie et ses longues distances entre les différentes localités et agglomérations. Selon le BNEDER², le SI-PSRR³ est un système informatique qui permet la gestion, le contrôle et le suivi et l'évaluation des projets et programmes relevant de la politique de renouveau rural, et il est implémenté sur une plateforme WEB accessible via internet à partir du site web du Bneder ».

On connaîtra ensuite que « ce système permet aux utilisateurs concernés d'insérer, de modifier et suivre le déroulement de leurs projets, tout en gardant un œil sur les différents mouvements élaborés et les données relatives aux travaux et tâches effectuées, une manière de laisser le champ d'appréciation et évaluation aux porteurs de projets afin de mieux saisir la finalité de leurs choix ».

Selon le ministère concerné, cet outil de technologie s'est fixé les objectifs suivants :

- a) Un partage d'information entre les différents acteurs et partenaires rassemblés dans le cadre de cette politique, dans une optique de cohésion et synergie pour le suivi des projets, sachant que le nombre de ceux-ci est estimé à plus de 12.000.
- b) Une fédération et regroupement de tous les concernés par les projets, entre autres, les porteurs des projets, les responsables administratifs, les responsables financiers, techniques, logistiques et autres.
- c) Une application plus souple et élastique des procédures entamées et engagées dans la mise en place des projets de développement rural de proximité, une manière de bien relever et focaliser sur le concept d'intégration et implication de tous les acteurs et agents.
- d) Une réactivité plus appropriée et adéquate des décideurs selon le degré de contraintes et problèmes relevés au niveau des projets choisis et décidés par les ruraux eux-mêmes.

Il faut bien préciser que la nouveauté de cet outil technologique, dans le cadre de l'élargissement des nouvelles technologies et le numérique dans ce pays, réside dans le fait de mettre en place une plateforme technologique à chaque niveau de la conception des projets de proximité, donc un au niveau des communes avec l'installation d'une cellule dédiée à cette tâche, une autre au niveau de la Daira, et

² Bureau National d'Etude du Développement Rural (Algérie).

³ Système Informatique pour la Politique de Soutien au Renouveau Rural

une autre au niveau de la Wilaya qui doit chapeauter toutes les opérations effectuées au niveau de la base, dans un souci de bien suivre, phase par phase, le déroulement exact de la mise en place et fonctionnement de ce projets, pour détecter les éventuels couacs qui peuvent surgir et traiter les probables lacunes au niveau du financement et la régularité des travaux entamés et engagés.

Dans ce sens, A.DJEFLAT s'est penché sur cette question et bien souligné le fait que l'Etat s'est investi dans l'instauration d'une technologie et une économie de la connaissance au niveau du monde rural (Djeflat, 2020, page 6) par le biais de cette politique de renouveau et la mise en place des projets de proximité, affirmant que cela s'est concrétisé à travers les domaines de la recherche, l'innovation, la formation et l'exploitation des TIC, dans un souci de réunir toutes les conditions pour la réussite de cette démarche.

Ainsi, l'auteur déclare que « la nouvelle philosophie est de trouver une nouvelle route d'impulser le secteur rural, à travers une large mobilisation des savoirs et compétences pour une meilleure et effective participation de la population rurale dans le nouveau cadre basé sur l'économie de la connaissance », signifiant, ainsi, que l'introduction et l'implication de ces nouvelles technologies doivent permettre, non seulement, la bonne conduite des projets de proximité, mais surtout l'utilisation de celles-ci par la population rurale locale et enrayer les clichés sur une technologie urbaine et faite exclusivement pour les population du Nord et les sédentaires.

De leurs côtés, K.LEILA et B.NASREDDINE⁴ convergent vers la même idée, affirmant que « les TIC n'ont pas de mérite seulement pour les affaires, mais aussi pour l'épanouissement individuel et le divertissement. Ces avantages constituent des atouts précieux pour les zones rurales éloignées des centres. L'accès facile à des coûts de plus en plus bas et à une grande diversité de services contribue à rompre l'isolement », confirmant, de ce fait, que les nouvelles technologies exploitées pour la politique de renouveau rural contribuent dans la transition technologique et numérique de ces zones et aussi permettre un épanouissement économique et une véritable relance, du moment que plusieurs dysfonctionnements et incohérences relevées antérieurement sont condamnées à disparaître et laisser place à des compétences et des atouts appréciables des acteurs du monde rural dans ce pays.

⁴ K.LEILA et B.NASREDDINE, « Les TIC au service du monde rural », Revue MECAS, Université de Tlemcen, 2009.

Insistant sur la nécessité de moderniser (d'une manière technologique) les zones rurales dans le pourtour méditerranéen, C. LACIRIGNOLA et S.ABIS⁵apportent deux précisions de taille :

- 1) « Le numérique constitue un déterminant de plus en plus important dans les stratégies agricoles et de développement rural ».
- 2) « Il faut veiller à ce que le recours croissant aux TIC en milieu rural ne provoque pas, sur le plan humain, des conséquences négatives en terme d'emploi ».

Ce qui semble être pris en charge par les initiateurs de la politique de renouveau rural, à travers un ensemble de précautions et mesures technologiques et numériques pour prendre en charge les réelles préoccupations des ménages ruraux et mettre la technologie en faveur du développement rural.

Ainsi, l'aspect technologique et technologique ne semble pas être occulté ou ignoré par les responsables en charge de cette politique, du fait que le monde économique est confiné dans un raisonnement basé sur des nouvelles technologies qui peuvent apporter un plus, ce qui est le cas des espaces ruraux dans ce pays, longuement exclus et marginalisés dans les différents programmes de développement qui se sont concentrés beaucoup plus dans les villes et les régions urbaines.

La nécessité de se pourvoir des outils et supports technologiques pour lancer ce programme si vaste et ambitieux pour ces zones fut décidée en accordance avec les évolutions constructives et enrichissantes de la technologie, l'économie de la connaissance et des savoirs et la numérisation dans les zones rurales à travers le monde, avec une précision de taille pour les économies développées et émergentes qui ont bien compris l'utilité de faire usage des technologies pour venir en aide aux ménages ruraux.

Une des missions essentielles du BNEDER réside dans le suivi des projets de développement rural au niveau local, un niveau considéré comme le plus approprié pour vérifier et traiter les résultats obtenus, étant donné que le succès de la politique de renouveau rural est totalement basée sur le niveau de développement des régions rurales les plus reculées et éloignées.

Baignant dans une ère technologique et numérique, le ministère concerné s'est vu adjuger l'exploitation des outils disponibles pour la question du renouveau rural, partant du fait que le pays accuse déjà un retard dans ce domaine et tente de remettre

⁵ C.LASIRIGNOLA et S.ABIS, « Innovation et technologie : quels enjeux pour l'agriculture et le monde rural en Méditerranée ? », Revue AFKAR/PRINTEMPS, 2016.

en place les zones rurales, vu leurs importance et contributions confirmées et dévoilées par des études et des analyses⁶ dans le cas de l'Algérie.

3. Utilité et valeur ajoutée des nouvelles technologies adaptées à la politique de renouveau rural

Les études et travaux internationaux les plus remarquables et appréciés mentionnent bien les avantages et bienfaits d'une implication des nouvelles technologies dans des programmes définis et tracés comme ce fut le cas de la politique de renouveau rural pour le cas algérien depuis son lancement en 2007.

Il faut bien signaler et confirmer que beaucoup de choses ont changé dans le traitement de la question de la relance du monde rural, par le biais de l'introduction des outils technologiques et l'innovation, pour le grand bien des ménages et acteurs ruraux, vu que précédemment, des projets et programmes ont bien été lancés sans un guide et boussole technologique de performance et fiabilité dans un souci de bien détecter les projets qui répondent au mieux aux aspirations et attentes des zones rurales.

Certes, le fait que ce pays accuse déjà un retard dans le numérique n'a pas facilité la tâche aux initiateurs de cette démarche, mais n'a pas néanmoins réduit de leurs volonté et attachement à mettre en place des instruments plus technologiques et puisés sur l'innovation et les savoirs pour mettre en place des projets ruraux bien appropriés et surtout le suivi de ceux-ci conformément aux aspirations des décideurs économiques et encore plus des porteurs des projets eux-mêmes.

Il serait complètement aberrant de notre part d'indiquer et affirmer que cette modernisation ou plutôt l'implication des technologies adaptées au domaine rural en Algérie fut une réussite totale et complète, mais bien de signifier que cette implication a, au moins, changé les anciennes méthodes et pratiques de gestion et conduite des projets ruraux, car l'objectif tracé fut de dénicher les régions et espaces qui ont besoin de programmes alléchants et attractifs en termes d'amélioration des conditions de vie et création des emplois.

S'appuyant sur quelques travaux et études sur ce sujet (entre-autres les comptes rendus du ministère concerné, les écrits d'O.Bessaoud, A.Djennane, A.Daoudi et autres), on s'aperçoit que la mise en place des technologies et innovations adaptées au domaine rural dans le cadre du renouveau a créé une transformation affichée et applaudie dans ces espaces, du fait que les porteurs de projet ont senti un accompagnement et un appui des outils technologiques, sans que cela requiert des connaissances approfondies et maîtrisées de la part des acteurs ruraux.

⁶ Travaux par le CIHEAM et FAO concernant le cas algérien.

La modernisation des espaces ruraux, comme objectif tracé dans le lancement de cette politique, s'est dotée de moyens technologiques à la hauteur des objectifs assignés et planifiés, non seulement en termes de micro-ordinateurs ou scanners, mais surtout dans les liaisons satellitaires et par réseaux qui ont bien simplifié et facilité cette tâche aux acteurs concernés.

Ainsi, on a pu recenser et relever quelques avantages pour cette question de modernisation et numérisation du monde rural en Algérie, à travers la politique de renouveau rural et l'introduction de la nouvelle technologie, comme suit :

- 1) Une meilleure approche de la réalité du monde rural et ses réelles spécificités.
- 2) Un suivi régulier et permanent des projets lancés et mis en place par les porteurs au niveau des zones rurales.
- 3) Une connaissance parfaite des caractéristiques et contours des projets et programmes de proximité ruraux, à l'exemple le type, la nature, les acteurs, le financement, la durée, le lieu, l'espace.
- 4) Une connaissance des porteurs de projets ruraux, comme le nombre de femmes, des hommes, des jeunes, des diplômés, les ménages et autres.
- 5) Une assistance aux décideurs locaux (communes, Dairas, Wilayas, directions administratives et exécutives,...) pour connaître au mieux la nature des projets lancés et informer la hiérarchie sur ce sujet.
- 6) La mise en place d'un système d'information plus performant et fiable sur le nombre des projets élaborés, selon les objectifs assignés par les autorités publiques, dans un souci de savoir si le nombre décidé (les 12.000 projets à l'échelle nationale) est bien respecté.
- 7) Etablir une synergie communicationnelle et informative entre les différents niveaux interpellés et injectés dans cette opération, à l'exemple des directions locales et exécutives et la base hiérarchique, pour entamer un suivi régulier, continu et permanent.
- 8) Permettre la collection des statistiques et données relatives sur le nombre des projets et surtout la concrétisation de ceux-ci selon les desseins émis par l'Etat, dans un autre souci de connaître les choix des porteurs des projets et de définir les raisons de ces choix pour les futures décisions à entreprendre dans ce monde.
- 9) Etablir des synthèses et des conclusions fiables et pertinentes sur le déroulement de cette démarche de renouveau rural, afin de mettre en place une stratégie plus appropriée et adéquate qui concerne le monde rural dans ce pays, selon les véritables caractéristiques et nature.

- 10) La mise en place d'une politique de développement basée plus sur les savoirs, l'innovation et les compétences qui peuvent bien être décelés et dénichés à travers la population rurale, d'autant plus que certaines études (notamment celles des bureaux locaux et autres organismes internationaux) ont bien montré que certaines compétences et élites existent bien dans ce milieu et qu'il va falloir les exploiter et utiliser à des fins utiles.
- 11) La création d'une base de données sur les espaces ruraux pour permettre une cartographie appropriée et des données plus fiables pour les décideurs économiques, dans un cadre d'une politique de transformation et mutation du monde rural algérien dans un contexte plus numérique et technologique.

4. CONCLUSION

L'ère du numérique et l'économie des savoirs et des connaissances semble bien installée et ancrée dans les études et travaux économiques, englobant plusieurs domaines et secteurs à l'instar du monde rural en Algérie, ou l'Etat algérien semble apprendre les leçons et les lacunes des expériences précédentes et mettre en place une nouvelle politique de renouveau rural basée sur des nouvelles technologies et l'économie de savoirs et compétences.

Certes, un retard considérable fut constaté dans ce pays dans le domaine des TIC, mais cela n'a pas empêché la mise en place d'une politique nationale qui prend en charge ce secteur, y compris dans la politique de renouveau rural, partant du fait que la concrétisation de plus de 12.000 projets nécessite une technologie et une innovation qui pourra contribuer dans la mise en place de projets les mieux adaptés et conformes à la nature des espaces ruraux dans ce pays.

Aussi on sait désormais que toute nouvelle technologie apporte son lot d'avantages et opportunités, mais pour le cas du monde rural, c'est une opportunité à saisir et exploiter dans le sens où les décideurs économiques tentent une nouvelle reconfiguration géographique de ces zones afin de mieux déceler et dénicher les véritables conditions de vie des ménages ruraux, entre-autres, le pouvoir d'achat, le taux de natalité, mortalité, l'occupation des jeunes et des femmes, les problèmes sociaux rencontrés, la nature des services publics offerts (santé, éducation, logement, transport, communications, ...).

Il est encore un peu tôt de déduire sur les résultats obtenus par le biais de la mise en place des TIC dans ce monde, à travers cette nouvelle politique, mais il est sûr que les autorités publiques sont bien satisfaits et soulagés sur les impacts et effets que cela a pu apporter au nouveau visage économique de ces espaces, partant d'une comparaison avec les anciens programmes dévoués et décidés en faveur du monde rural.

Un monde rural numérique et technologique demeure un objectif tracé par les initiateurs de cette démarche, évidemment dans un cadre global, car cela permettra la conception d'une autre politique et stratégie plus ancrée et intégrée dans un sens de développement réel des régions rurales, et aussi inclure une nouvelle culture technologique en faveur des acteurs de ce monde, entre-autres, la population rurale, les organisations et organismes ruraux, les associations du monde rural, et tous les utilisateurs des nouvelles technologies, tentant de relier ce monde avec le monde numérique qui s'élargit de plus en plus dans les zones urbaines.

Un monde rural numérique sera plus bénéfique pour les porteurs de projets mais aussi l'Etat, dans un souci d'une création d'une synergie et coordination entre les acteurs de ce monde et les décideurs économiques et hiérarchiques, du moment que l'objectif tracé est le même pour les deux : Un développement économique et durable pour le monde rural.

5. REFERENCES

- 1)** Djeflat A, (2020), « Innovation and the inclusive transformation of rural areas in Algeria through STI/KBE: examining the Integrated Rural Development Proximity Project (PPDRI) », University of Lille (France).
- 2)** Djennane, A (2012), « Les projets de proximité de développement rural intégré : Objectifs, contenus et méthodes », FSEGC, Université de Sétif, Algérie.
- 3)** Lasirignola, C et Abis, S (2016, « Innovation et technologie : quels enjeux pour l'agriculture et le monde rural en Méditerranée ? », Revue AFKAR/PRINTEMPS, 2016.
- 4)** Khouani, L et Beddi, N, (2009) « Les TIC au service du monde rural », Revue MECAS, Université de Tlemcen/
- 5)** Bessaoud, O et Jouve, A.M (2005) « Les organisations rurales dans les pays du Maghreb et leurs rôles dans le développement économique », Conférence Internationale du SFER, Montpellier, France.
- 6)** Ferroukhi, S.A et Benterki, N (2004), « Le développement rural et durable : Expériences et Perspectives dans le cas des économies en transition : Cas de l'Algérie », Options Méditerranéennes, 2004.
- 7)** Documents consultés sur le site du Ministère de l'Agriculture et le Développement Rural, Algérie.
- 8)** Documents consultés sur le site du Ministère des Télécommunications, Algérie.